# VOREPPE

Magazine d'information municipale

# émoi

Mai 2021 n° 173

www.voreppe.fr @VoreppeOfficiel @voreppe


# Qualité de l'air
## un enjeu de santé publique

**Actu**

Le Parc de Palluel la pépinière d'entreprises

**Quartier**

À la rencontre des animateurs du Comité de quartier 6

**Portrait**

Danae Alban une jeune vidéaste prometteuse

# Rétro

*Ça s'est passé à Voreppe...*

***Commémoration du 25 avril***
*La commémoration du 25 avril en souvenir des victimes de la Déportation s'est déroulée sans public devant le mémorial de la Résistance avenue Chapays en présence du Maire, d'élus et des représentants des associations et des porte-drapeaux.*

***Couleur blanche inhabituelle canal de Palluel***
*Des Voreppins ont pu remarquer, ce 13 avril, que le canal de Palluel, aux abords de l'étang de Roize avait une couleur blanchâtre inhabituelle.*

*Informés de ce qui pouvait ressembler à une pollution, les services municipaux se sont rendus sur place, en présence de la gendarmerie, des pompiers et de l'Office National de la Biodiversité qui est un des services de la police de l'eau.*

*Il en ressort que cette couleur était due à des travaux menés par le Pays Voironnais sur une vanne du réseau d'eaux usées, en amont. Pour réaliser leurs travaux, et après avoir obtenu l'autorisation de la police de l'eau, le Pays Voironnais a dû larguer dans le milieu naturel une partie des eaux usées, contenant un agent minéralisant totalement inoffensif généré par l'activité d'une entreprise.*

©Wikipedia

***Voreppe commémore les 50 ans de la mort de Stravinki***
*Le musicien russe Igor Stravinski est décédé il y a 50 ans, le 6 avril 1971. L'auteur du Sacre du printemps vécut pendant 3 ans à Voreppe dans la villa de La Véronnière, devenue aujourd'hui la médiathèque Stravinski.*

*Voreppe commémorera les 50 ans de la mort de l'artiste avec une série d'animations, qui commenceront en juin prochain et se termineront à la fin de l'année. Programme détaillé dans notre numéro de juin.*

©Valérie Caillard

## Gérer le risque, combattre l'incertitude

Il y a près d'un siècle, l'économiste Franck Knight distinguait le risque de l'incertitude. Selon lui, le risque correspond à des événements connus que l'on peut anticiper, alors que l'incertitude porte sur des événements impossibles à prédire.

Depuis maintenant plus d'un an, la crise sanitaire que nous subissons mêle à la fois risque, celui de la propagation du virus et de la contamination, et incertitude, celle de la durée et des effets.

Ce contexte qui touche tous les pans de notre vie individuelle et collective, a pu conduire à une forme d'immobilisme, d'attentisme et, finalement, de découragement.

Le mois de mai devrait être celui de l'espoir d'une reprise progressive des activités « presque » normalement. Déconfinement, aménagement du couvre-feu, réouverture de certains commerces et de certaines activités économiques et sociales.

Mais nous n'avons pas, aujourd'hui, toutes les réponses et de nombreuses incertitudes demeurent. Faut-il pour autant rester inactif ? Assurément non.

Les services municipaux travaillent depuis plusieurs semaines sur une reprise d'activités :
- La Semaine Enfance Jeunesse peut avoir lieu, nous sommes prêts.
- Les Voreppiades peuvent avoir lieu, nous sommes prêts.
- Le cinéma et la piscine peuvent rouvrir, nous sommes prêts.
- Les animations d'été peuvent s'organiser, nous sommes prêts.
- Le forum des associations peut se tenir, nous sommes prêts.

Préparer l'avenir, c'est combattre l'incertitude, c'est continuer d'exister. Mais en toute responsabilité, c'est aussi gérer le risque avec la mise en place, pour chaque activité, d'un protocole sanitaire qui garantira la sécurité de tous les participants.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

## Sommaire


- Actus / p 4 à 10
- Quartiers / p 10 à 11
- Dossier / p 12 à 13
- Portrait / p 14
- Intercommunalité / p 15
- Racines / p 16
- Expression politique / p 17
- Agenda / p 18 à 19
- Infos pratiques / p 20
- L'écho des associations / p 21 à 23

# Le critérium passera à Voreppe vendredi 4 juin

**Vendredi 4 juin, la sixième étape du critérium du Dauphiné emmènera les coureurs de Loriol sur Drôme au Sappey en Chartreuse, en passant par Voreppe. La circulation sera perturbée les temps du passage des cyclistes.**

Les cyclistes arriveront sur la commune autour de 14h30 en venant de Veurey et se dirigeront vers le quai des Chartreux et Pommiers la Placette, en passant par la plaine, l'avenue du 11 novembre puis l'avenue Honoré de Balzac et le rond-point de la Paix.

La traversée de Voreppe ne durera que quelques minutes, mais l'itinéraire sera sécurisé et balisé dès la mi-journée, entraînant des perturbations dans la circulation sur la commune. Le rond-point de la Paix sera fermé quelques dizaines de minutes notamment.

La Commune et tous les amateurs de cyclisme se réjouissent du passage de cette course très populaire. Une excellente mise en bouche avant le passage du Tour de France à Voreppe le 6 juillet prochain.

## En bref

### Nouveau report de la Tunisia Foil d'Alain Gabet

Prévu en mars 2020 le challenge sportif d'Alain Gabet qui doit relier l'île de Djerba à Monastir en windfoil (planche à voile qui se maintient hors de l'eau) avait été reporté en 2021 suite au confinement. Le départ, prévu en avril 2021, a dû être de nouveau repoussé, les nouvelles règles de confinement mises en place fin mars en France et celles de Tunisie n'ayant pas permis d'assurer les entraînements et la certitude de déplacement sans quarantaine dans les pays traversés. Ce challenge est organisé par 2 associations de Voreppe, *Raids et Aventures* pour la partie sportive et *L'olivier en Isère* pour la partie logistique à chaque étape. Nous souhaitons à Alain Gabet, Michel, Régis et toute leur équipe de garder un bon moral dans l'attente d'une prochaine date de départ. À suivre donc ...

### Pique Pierre à Roize : assemblée générale extraordinaire par correspondance

Suite à la mise en place de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont la charge de la gestion des digues et certaines plages de dépôts. Les parcelles qui ne seraient plus concernées par la compétence désormais restreinte de l'association n'ont plus de raisons de rester dans le périmètre de l'association et celui-ci doit être réduit.
Les modifications apportées dans l'objet et le périmètre de l'association Pique-Pierre à Roize nécessitent un vote des propriétaires fonciers en **Assemblée Générale réunie en session extraordinaire.**
Celle-ci ne pouvant se tenir dans des conditions sanitaires acceptables, nous sommes dans l'obligation légale de la tenir **par écrit avec envoi en recommandé.**
Seront alors considérés comme « vote favorable » tous les envois dont les recommandés n'auront pas été retirés à La Poste ou auxquels aucune réponse n'aura été reçue.
Seuls les « votes contre » retournés à l'association par lettre recommandée seront comptabilisés.
Suite au vote, une enquête publique se déroulera, ce qui vous permettra de vous exprimer.

### Les ambassadeurs du tri sur le marché de Voreppe vendredi 7 mai de 8h à 12h

Ils seront à votre disposition sur leur stand thématique pour vous conseiller et vous aider à bien trier et réduire vos déchets. Thème du jour : les déchets verts.

### Vapeur d'eau

Pour pallier un problème de qualité sur sa gamme d'adoucissants textiles, Stepan Europe modifie pour trois mois sa procédure de refroidissement. Cela occasionnera un dégagement de vapeur d'eau, visible de l'extérieur, un peu plus important qu'habituellement.

# VOTEZ POUR CHOISIR LE FILM

NOUS TROIS OU RIEN =

= LES TEMPS MODERNES

ROGER RABBIT =

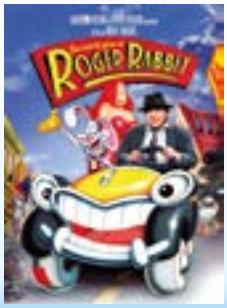

= LA VACHE

## La Séance des Voreppins

La Séance des Voreppins c'est un film choisi par les internautes via notre page Facebook parmi 4 films sélectionnés par l'équipe du cinéma Le Cap.

Pour cette seconde édition, vous devrez choisir entre :

*Nous trois ou rien*, de Kheiron

*Les Temps modernes,* de et avec Charles Chaplin

*Qui veut la peau de Roger Rabbit*, de Robert Zemeckis

*La Vache,* de Mohamed Hamidi

**Vous pouvez voter à partir de notre page Facebook @VoreppeOfficiel jusqu'au lundi 31 mai à 9h.**

Le film élu sera programmé lors d'un ciné plein air, **vendredi 27 août 2021,** au parc Lefrançois, à la nuit tombée. Pendant l'été pas moins de 5 séances ciné plein-air vous seront proposées.

L'année dernière c'est *Retour vers le Futur* de Robert Zemeckis, réalisateur encore en course cette année, qui avait remporté les suffrages des internautes.

**Infos et actualités sur @CinemaLeCapVoreppe**

### Le cinéma à votre rencontre vendredi 21 mai

**Le cinéma Le Cap tiendra un stand au marché vendredi 21 mai.** L'équipe sera présente pour rencontrer les spectateurs, discuter de la réouverture et des projets à venir. Un moment de rencontre et d'échanges non-virtuel autour de votre cinéma, avec, cerise sur le gâteau, une belle expo photos des ateliers ciné organisés avec les jeunes des écoles.

## En bref

### Elections les 20 et 27 juin, sur un seul lieu de vote : l'Arrosoir

Les élections départementales et régionales auront lieu (sauf nouvelles dispositions gouvernementales) **les dimanches 20 (1er tour) et 27 juin (2e tour) 2021. Les bureaux seront ouverts de 8h à 19h.**
À Voreppe, ces élections auront lieu pour la première fois à l'Arrosoir, qui regroupera les 9 bureaux de vote. Ce lieu unique est facilement accessible à tous les habitants (plain-pied, stationnement à proximité,...) et offre l'avantage de faciliter l'organisation matérielle, les opérations de dépouillement, de collecte des résultats et surtout le respect des distanciations physiques.

### Participez aussi aux opérations de vote

Les 2 scrutins étant concomitants, les besoins en bénévoles pour tenir les bureaux de vote seront plus nombreux. Si vous êtes électeur, vous pouvez participer aux opérations de vote consistant à tenir les bureaux de vote et effectuer le dépouillement des bulletins à l'issue du scrutin. Ces opérations, simples, font en effet partie intégrante des droits et devoirs du citoyen.
**Renseignements : Service Affaires Générales / Tél : 04 76 50 47 00.**

### Pensez à la procuration

**Augmentation temporaire du nombre de procurations autorisées pendant l'épidemie Covid-19**
**Par dérogation, chaque mandataire peut disposer de deux procurations, même lorsque ces deux procurations sont établies en France.**
**Nouveauté : une télé-procédure permet d'établir une procuration.**
**Rdv sur :**
*www.maprocuration.gouv.fr*

# Le parc de Palluel, une pépinière d'entreprises qui ont choisi Voreppe

**Ce nouveau parc d'activités installé dans le quartier de Brandegaudière accueille sept entreprises, bientôt huit. Une pépinière à taille humaine qui rassemble des activités variées, l'installation électrique, la plomberie, l'énergie solaire, la commercialisation de matériel destiné aux boulangeries et pâtisseries, le secteur automobile et la conception de batteries. Tour d'horizon du Parc de Palluel qui bénéficie de la proximité d'un axe routier important.**

## ALPP Plomberie Chauffage

L'enseigne, déjà installée dans le Voironnais, s'adresse aux particuliers et aux professionnels : installation, maintenance, et assistance dépannages dans les domaines de la plomberie, des adoucisseurs d'eau et du chauffage - réalisation de salle de bains.
**Pierre Albanet – 07 68 82 37 14.**

## AUTOSUR

Contrôle technique de tous les types de véhicules : VL, camping-cars, véhicules de collection, et utilitaires légers - visites pollution - contre visites. Ce garage était déjà installé à Voreppe. Son exploitant a choisi de déménager pour accueillir sa clientèle dans de meilleures conditions.
**Jonathan Gagliari- 04 76 17 12 32.**

## BDSE Installation électrique

BDSE s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux professionnels : services dans les domaines de la domotique, de la régulation et de la pose de systèmes de sécurité, alarmes incendie, alarmes intrusion, automatismes et vidéo-surveillance. Neuf et rénovation.
**Jérémy Bonnat – Christopher De Sousa - 09 72 87 78 58.**

## LIMATECH

Cette entreprise toulousaine mais dont les dirigeants sont de notre région, développe une nouvelle génération de batteries au lithium certifiées pour l'aéronautique et la défense, avec l'ambition de favoriser une aviation durable réduite en CO2.
**Florence Robin - 06 89 88 91 82.**

## SIMATEL

Simatel est revendeur de matériel et fournitures destinés aux professionnels de la boulangerie / pâtisserie. SAV 24h/24 et 7j/7 – concessionnaire de la marque Bongard.
**Yannick Brelat - 04 50 52 00 30.**

## SOLSTYCE

Après l'Ile de France, cette société a choisi Voreppe pour l'ouverture de son agence en Rhône-Alpes. spécialisée dans la construction de centrales photovoltaïques, le solaire et la transition énergétique. Ingiénérie et services de pose et de maintenance du matériel.
**M. Leboucher - 07 82 92 21 01.**

## STD Automobile

Ce groupe alsacien spécialisé dans le négoce et la livraison de véhicules prémium de moins de 30 000 kms avec première décote, s'implante en Rhône Alpes.
Véhicules d'import, principalement en provenance d'Allemagne.
**04 76 54 52 10 – 06 61 96 78 06.**

**Parc de Palluel**
**430 route de Palluel**
**Quartier de Brandegaudière**
**Voreppe**

### Une zone d'activités 100% neutre

La société Solstyce permet à l'ensemble des entreprises installées sur le site d'atteindre la neutralité énergétique grâce à la production photovoltaïque réalisée par le démonstrateur posé sur sa toiture, dont tout le bâtiment bénéficie.

**Le mot d'Olivier Goy, adjoint à l'économie, aux finances et à la commande publique**
*« Ce Parc est situé au cœur des trois axes stratégiques de Grenoble, Lyon et Valence, mais sans les embouteillages. Avec la qualité du bâti proposé, ce sont deux atouts qui ont séduit ces entreprises sur cette nouvelle zone d'activités. Cette pépinière témoigne de l'attractivité de Voreppe auprès d'entreprises innovantes. Une très bonne chose pour notre économie locale ».*

# Halte-là ! l'album illustré de la bataille de Voreppe est en vente

En juin 1940, à l'entrée de la cluse de Voreppe, 1 500 soldats français stoppèrent la progression vers Grenoble de 15 000 combattants allemands, jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Armistice avec l'Allemagne puis l'Italie. Grâce au courage de ces soldats de l'armée des Alpes et aux qualités de stratèges de leurs chefs, la France fut sauvée de l'humiliation d'une défaite totale.

L'association Corepha, par la plume de Jean-Claude Blanchet, les illustrations de Zélie Tournoud et avec une mise en page de Tommy Redolfi, commémore ce fait d'armes méconnu en publiant l'album illustré *Halte-là ! Voreppe, juin 1940* (48 pages).

La première partie rappelle le contexte militaire de juin 1940 et présente le déroulé des événements autour de Voreppe. La deuxième partie réunit des témoignages inédits de voreppins pris dans la tourmente.

**La souscription, ouverte en septembre 2020, se termine le 1er juin prochain, Il vous reste donc encore quelques semaines pour commander au tarif préférentiel de 14€, cet ouvrage qui fera référence sur la bataille de Voreppe.**

## Comment souscrire ?

**Le bulletin est disponible auprès de Corepha (www.corepha.fr) ou à l'accueil de la Mairie.**
**À renvoyer avant le 1er juin 2021 avec un chèque à l'ordre de Corepha à : Corepha - Mairie de Voreppe - 1 place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38340 Voreppe ou Corepha - 25 ch. des Buissières - 38340 Voreppe**
**Retrait du livre à partir de juin 2021 : 25 ch. des Buissières, le mardi (17h-19h).**

## Et toujours, *Voreppe, Sentinelle des Alpes*

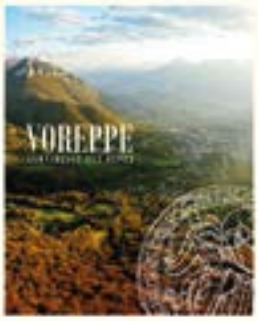


L'ouvrage (200 pages) de Corepha, réalisé pour ses 50 ans, nous raconte les sept périodes-clés de l'évolution du territoire, de la Préhistoire à nos jours (principaux événements, chronologie, édifices remarquables, les personnages célèbres, l'économie, les transports…). Les deux dernières parties présentent la création par Corepha du réseau de sentiers de randonnée historiques de notre commune, ainsi que les faits marquants de la vie de notre association.
**Prolongation exceptionnelle de la souscription jusqu'au 1er septembre 2021 au prix de 20€.**

## En bref

### Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 76ème anniversaire de la victoire de 1945 aura lieu **samedi 8 mai à 11h** au mémorial de la Résistance, avenue Chapays. À l'heure où nous écrivons, le protocole sanitaire n'autorise toujours pas les cérémonies à se dérouler avec du public.

### La Mairie et le CCAS fermés vendredi 14 mai

La Mairie et le CCAS seront fermés **vendredi 14 mai**, jour coincé entre un jour férié et un week-end, laissant prévoir une activité particulièrement réduite.
**La Mairie sera ouverte de 10h à 12h uniquement pour s'inscrire sur les listes électorales.**

### La JDC maintenant en ligne

Après l'enseignement de défense (en classes de 3e et de 1ère) et le recensement militaire à 16 ans en mairie, **la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** est la 3e étape du parcours de citoyenneté.
Elle consiste en une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions, qui fait suite au recensement "recensement citoyen". Elle doit être effectuée avant les 18 ans (ou avant vos 25 ans dans certains cas).
La JDC est une étape clé qu'il ne faut pas louper : le certificat est obligatoire pour passer :
- Les examens (BAC, CAP, permis de conduire, …)
- Les concours (fonction publique, grandes écoles,…)

Compte tenu du confinement, les JDC en présentiel sont actuellement suspendues et remplacées par des JDC en ligne.
**Rendez-vous donc sur majdc.fr pour vous inscrire et vous informer !**

# Tailler et élaguer sont des obligations, pour la sécurité de tous

**Ne pas tailler les branches ou autres végétaux (haies) dépassant sur l'espace public peut mettre sérieusement en cause la sécurité des usagers et mettre en cause la responsabilité du propriétaire qui manque à cette obligation.**

Tous les végétaux (haies, arbustes, racines,...) qui empiètent sur le sol des voiries de l'espace public doivent être taillés par le propriétaire. Les arbres doivent également être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité ou de téléphone.

Ces opérations d'élagage sont effectuées aux frais des propriétaires, qui doivent également assurer l'évacuation des végétaux coupés en déchetterie, car il est interdit de les laisser sur place ou de les brûler.

En respectant ses obligations, chacun se doit de permettre une circulation aisée et sans danger pour les piétons, cyclistes et véhicules, dont ceux des services publics (ramassage des ordures ménagères) ou de sécurité (pompiers, police,...) aux alentours de sa propriété. Cela permet aussi de dégager la visibilité des feux, carrefours et panneaux.

En cas de manquement à ces obligations, le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police peut, après mise en demeure infructueuse, faire exécuter les travaux aux frais des propriétaires.

**À savoir**

En cas d'accident dû au non-respect de l'obligation de taille et d'élagage, **la responsabilité du propriétaire ou du locataire pourra être engagée.**

## Les distances à respecter pour les plantations

- À plus de 2 mètres en bordure des voiries pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur.
- À plus de 0,5 mètre des voiries pour les autres.
- Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires.

## Le brûlage des déchets végétaux, très polluant, est interdit

(voir aussi notre dossier p. 12/13)

**En Isère, il est rigoureusement interdit de brûler les déchets verts (tonte des pelouses, taille des haies, déchets issus de l'entretien des jardins).** D'autres solutions sont possibles, soit en valorisant le compostage, soit en prenant le soin d'apporter ses déchets verts à la déchetterie la plus proche.

**Bénéficiez d'une aide pour l'achat groupé d'un broyeur de végétaux !** Réduisez le volume de vos déchets et limitez vos trajets à la déchèterie en broyant vos végétaux. Le broyage à de nombreux avantages, il permet de bénéficier de broyat de bois pour améliorer son compost ou pailler ses plantations. Le Pays Voironnais vous propose une aide financière pour l'achat mutualisé d'un broyeur de végétaux à usage domestique. La prise en charge pourra s'élever de 25 à 40% du prix d'achat par broyeur neuf, dans la limite de 500€ TTC, selon le nombre de foyers participants (2 foyers minimum).

**Infos sur www.paysvoironnais.com / réduire ses déchets / broyer ses végétaux ou à zerodechet@paysvoironnais.com**

# La Semaine Enfance Jeunesse aura (peut-être) lieu du 25 mai au 5 juin

« *On a fait comme si* »... après une année blanche, c'est dans cet esprit positif que la Municipalité a préparé la Semaine Enfance Jeunesse 2021, avec des classiques, comme les portes ouvertes, des expos, des spectacles, des jeux de piscine avec le fameux baptême de plongée, et les Voreppiades pour conclure. Mais aussi une nouveauté avec des ateliers proposés par l'équipe du cinéma Le Cap, de la musique et le Conseil municipal d'enfants de jeunes qui s'engagera sur le climat avec un film suivi d'un débat.

Bien sûr tout le monde a très envie de vivre ces moments festifs et de partage. La décision définitive sera prise mi-mai, en fonction des consignes gouvernementales liées à la crise sanitaire.

**En cas d'annulation**, la Ville essayera de maintenir, sous une forme différente, certaines animations afin que la SEJ 2021 ne soit pas réduite à zéro.

**Dans tous les cas le programme sera distribué aux enfants dans les écoles, mis en ligne sur notre site internet et publié sur notre page Facebook et notre compte Twitter.**

# Marie Schneider, réflexologue, chanteuse et écrivain

« *La réflexologie est une technique de massage visant au bien-être, que je pratique sur les pieds et les mains. Le fait de travailler ces zones réflexes permet de rééquilibrer les fonctions physiologiques et au corps de retrouver son harmonie. Elle est bénéfique dans de nombreuses problématiques physiques, personnelles, émotionnelles et à tous les âges de la vie. De l'enfant au senior, de la femme enceinte au sportif* ».

Marie Schneider s'est formée à cette pratique auprès de la Fédération Francophone de Réflexologie. Elle s'est installée à Voreppe à l'automne dernier.

Si elle parle avec conviction de son métier et du bien-être qu'il procure, Marie Schneider est également passionnée par l'écriture et par le chant. Depuis 2019, elle dirige d'ailleurs à Voreppe l'ensemble vocal Syrinx, autour d'un répertoire de chansons françaises et de chants du monde.

Elle utilise parfois le chant et la respiration dans sa pratique professionnelle. Marie Schneider est également écrivain public. « *Bien-être, chant ou écriture, j'aime être tournée vers les autres* ».
Marie Schneider intervient à domicile ou à son cabinet.

**41 impasse Charles de Foucauld - marieschneider@wanadoo.fr**
**06 32 40 65 44**

## Erratum

### Précision : ne pas confondre la réflexologie avec la sophrologie

Il s'agit de deux approches « bien-être » totalement différentes dans la pratique. C'est pourquoi, afin de ne pas générer de confusion, nous précisons que c'est bien la réflexologie plantaire, palmaire et cranio faciale que la professionnelle Laurence Teillère, que nous vous avons présentée dans notre numéro d'avril, exerce à Voreppe, et non la sophrologie qui est une autre spécialité.
**Laurence Teillère - reflexologie.**
**lteillere@gmail.com**
**06 98 58 16 21.**

# Quartiers

## Saint-Nizier, Racin, Malossanne

### Quel avenir pour la cabane des vignerons ?

Depuis qu'elle a été habillée de rubalise, le devenir de la petite cabane à l'angle du quai Docteur Jacquin et du chemin de Pré Boulat inquiète. Cet édifice du XIXe siècle servait de local à outils aux vignerons de Voreppe. Aujourd'hui, propriété de la Ville, elle menace ruine et son accès a dû être sécurisé. Sa toiture dégradée et son très mauvais état général ne permettent pas d'envisager une rénovation. Un constat validé par les Bâtiments de France, sollicités par la Commune. « *Si la disparition de la cabane paraît inéluctable, la Municipalité souhaite toutefois conserver l'esprit de ce lieu dédié à la vigne et aux vignerons de Voreppe. Elle travaille à un ou plusieurs projets qui permettront de rappeler sur ce lieu ou à proximité ce passé patrimonial, et à la possibilité de conserver certains éléments* », annonce Marc Descours, Conseiller municipal délégué à la sécurité des établissements recevant du public et au patrimoine.

## Bourg rive droite, Les Bannettes, Chapays, Champ de la cour

### Phasage des travaux sur la passerelle de Roize

Les travaux sur la passerelle de Roize, future passerelle de la pouponnière, commenceront par **une première phase de démolition et de sécurisation des lieux à partir du 10 mai jusqu'à fin juin.** Les travaux s'arrêteront de fin juin à début août. Pendant cette période, Enedis procédera à la mise en place d'une alimentation électrique dérivée provisoire afin de pouvoir couper le courant sur les lignes électriques passant au-dessus de la passerelle. Cela est nécessaire pour pouvoir effectuer certaines opérations de levage et de grutage en toute sécurité.
**La seconde phase de travaux, avec la pose de la nouvelle passerelle aura lieu du 2 au 12 août** (sauf aléa de chantier)**. La rue du Port sera barrée au niveau de la passerelle de la pouponnière, avec circulation interdite « sauf riverain » uniquement pendant les phases de travaux.**
La collecte des ordures ménagères ne sera pas impactée pendant cette période.
Une communication spécifique a été faite auprès des riverains avec un flyer distribué dans les boîtes aux lettres et auprès du Comité de quartier.

## Bourg rive gauche, plein soleil, l'Hoirie

### Une aire de service pour camping-car sur le parking de Charminelle

L'aire de service pour camping-car aménagée sur le parking de Charminelle sera prochainement opérationnelle. Le véhicule peut stationner le temps de faire ses vidanges et se recharger en eau. Il peut ensuite aller stationner sur l'une des deux places qui seront réservées aux camping-cars et matérialisées sur le parking des Petits Jardins. Cela peut leur permettre d'aller faire quelques courses dans le centre-bourg.

### Aménagement du carrefour Balzac/Veil

Le Comité de quartier a soulevé la question de l'aménagement du carrefour entre les avenues Honoré de Balzac et Simone Veil, avec notamment un passage protégé pour traverser l'avenue et servir aussi de repère visuel pour les véhicules qui veulent tourner avenue Simone Veil. Un marquage au sol provisoire (jaune) sera donc bientôt réalisé, en attendant l'aménagement définitif de ce carrefour du nouveau quartier de l'Hoirie.

# À la rencontre des animateurs comités de quartier

**Les Comités de quartier ont repris leur pleine activité, avec la tenue d'une première réunion en mars. Chaque Comité fonctionne aujourd'hui avec un ou plusieurs animateurs. À raison d'un quartier par mois, *Voreppe émoi* leur donne parole : à travers 4 questions que nous leur avons posées, ils parlent de leur quartier, ses atouts et des projets qu'ils souhaitent porter.**

## « *Notre quartier, c'est un peu la ville à la campagne* »

**Yoann Henry et Michelle Orsini sont les deux animateurs du Comité de quartier Brandegaudière / gare. Ils ont accepté de répondre à nos questions.**

### 1/ Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Yoann Henry : « *J'ai 38 ans et j'exerce en qualité d'opticien à domicile. J'habite dans le quartier Brandegaudière / gare depuis 2016. J'avais très envie de m'investir dans la vie de notre quartier et d'échanger avec ses habitants. Animer avec Michelle le Comité de quartier me donne cette opportunité* ».

Michelle Orsini : « *J'ai 60 ans et je travaille chez Schneider Electric en Gestion Industrielle et Logistique, et future retraitée, au 1er juin. Après avoir habité 25 ans au centre bourg de Voreppe, j'ai rejoint le quartier Gare Aux Amandiers en 2012. Ancienne élue aux sports et aux associations de 2008 à 2013. J'ai à cœur de préserver un bon cadre de vie sur la commune de Voreppe, où nous avons la chance d'être en ville et à la campagne* ».

### 2 / Quels sont les atouts de votre quartier ?

« *Notre quartier est excentré par rapport au centre bourg. C'est un peu la ville à la campagne. Il est principalement composé de lotissements et de maisons individuelles. Néanmoins, Brandegaudière/Gare garde une âme de village et l'ambiance y est sereine et apaisée. Nous profitons des étendues de la plaine toute proche et bénéficions du calme et de la tranquillité* ».

### 3 / Comment peut-on améliorer le cadre de vie du quartier ?

« *Il y a plusieurs axes d'amélioration qui sont remontés par les habitants et qui concernent par exemple, la propreté du quartier avec l'enfouissement des poubelles ou la mise à disposition de poubelles de ville entre la Roize et la gare, la limitation de la vitesse des véhicules, la mise en place de trottoirs continus et sécurisés sur certains axes fréquentés. Nous souhaitons préserver le cadre de vie en limitant les constructions d'immeubles* ».

### 4 / Quel(s) message(s) souhaiteriez-vous adresser à nos lecteurs ?

« *Nous avons aujourd'hui et nous vous en remercions, la possibilité de pouvoir nous exprimer, nous informer et échanger. Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent participer à notre comité de quartier à nous contacter, afin d'exprimer et de partager vos idées ou vos critiques sur notre cadre de vie et de pouvoir proposer ensemble les idées qui nous ressemblent et nous rassemblent* ».

**Elu référent : Marc Descours (suppléante : Nadine Benvenuto)**
**Animateurs : Yoann Henry / henry.yoann27@gmail.com**
**Michelle Orsini / daniel.orsini@wanadoo.fr**

# Qualité de l'air : un enjeu de santé publique

**La politique en faveur de la qualité de l'air s'inscrit dans une dynamique qui doit mobiliser tous ceux qui peuvent agir : État, collectivités territoriales, entreprises, citoyens, organisations non gouvernementales...**
**Pour garantir à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé, les collectivités territoriales et les intercommunalités sont aujourd'hui en première ligne par la mise en place d'actions ambitieuses et concrètes.**
**Comment se mesure la qualité de l'air ? Quels sont les indices à surveiller ? Quelle est la situation du pays Voironnais ? Quels sont les leviers d'action ? Éléments de réponse...**

## L'indice « ATMO »

Créé en 1994, l'indice ATMO est un indicateur journalier de la qualité de l'air calculé sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants, à partir des concentrations dans l'air de quatre polluants réglementaires. Cet indice n'a pas connu d'évolution majeure depuis sa création. Mais avec l'enjeu de santé publique que représentent la qualité de l'air et le besoin d'une information plus complète exprimé par la population, une révision de l'indice est apparue nécessaire. Grâce aux nouveaux outils de surveillance et aux évolutions techniques de communication, il est devenu possible de fournir une information personnalisée et géolocalisée.

L'indice ATMO a donc été repensé et un nouvel indice a vu le jour au 1er janvier 2021 :

- **Il intègre un 5e polluant réglementé :** les particules fines PM2,5 aux effets sanitaires avérés.
L'indice est donc aujourd'hui calculé quotidiennement à partir des concentrations de 5 polluants réglementés :

**1/** les particules fines dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (PM10)
**2/** les particules fines dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres (PM2,5)
**3/** le dioxyde d'azote (NO2)
**4/** l'ozone (O3)
**5/** le dioxyde de soufre (SO2).

L'indice affiché correspond alors à l'indice le plus dégradé parmi ces 5 polluants.

- **Les seuils sont abaissés en s'alignant sur ceux de l'Agence européenne pour l'environnement.**

- Il permet de fournir **une prévision calculée à l'échelle locale de chaque intercommunalité** sur l'ensemble du territoire national, y compris outre-mer.

- **L'échelle évolue :** le niveau « Très bon » disparaît, et le niveau « Extrêmement mauvais » fait son apparition, avec un code couleur qui s'étend désormais du bleu (bon) au magenta (extrêmement mauvais).

Ce nouvel indice agit comme un thermomètre, avec une nouvelle graduation. Avec un polluant supplémentaire et des nouveaux seuils, la mesure sera plus précise et la cotation sera donc affinée. On risque donc d'avoir plus de « jours mauvais » qu'avant, sans que la qualité de l'air se soit vraiment dégradée.

### À savoir

**Pas de lien entre qualité de l'air et épisode de pollution.**

**Les dispositifs préfectoraux de déclenchement des épisodes de pollution sont encore basés sur les seuils de l'ancien indice ATMO. Avant une évolution prévue en 2022, on pourra donc avoir des indices « mauvais » sans épisode de pollution.**

## Une qualité de l'air en nette amélioration

Depuis plusieurs années, grâce à des actions de sensibilisation et aux efforts des différents acteurs, la qualité de l'air s'améliore en France :

**> Moins 44 % d'émission de particules fines**
**> Moins 54 % d'émission de dioxyne d'azote**
**> Moins 79 % d'émission de dioxyne de soufre**

*(source : Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2018 – Ministère de la transition écologique)*

Les périodes de confinement ont également montré l'effet de la réduction ou de l'arrêt de certaines activités sur la qualité de l'air. Mais la tendance à l'amélioration s'installe et il faut poursuivre les efforts.

## La qualité de l'air sur le Voironnais

Les habitants du Voironnais sont moins exposés aux particules fines PM2,5 que les habitants de l'Isère et de la Région, avec toutefois une forte variabilité de l'exposition des populations sur le territoire d'une année à l'autre (1 % en 2019, 27 % en 2018, 100 % en 2017, 56 % en 2016). En revanche, tous les habitants du territoire ont été exposés au dépassement de la valeur cible pour l'Ozone en 2019, comme la quasi-totalité des habitants de l'Isère.

Le Pays Voironnais a engagé de nombreuses actions, en lien avec les communes du territoire pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, notamment en direction du transport routier et du chauffage résidentiel qui sont les sources majoritaires d'émission des polluants principaux :

- **Le plan Climat Air Energie Territorial** (consultable sur *www.paysvoironnais.com*)
- **L'accompagnement à l'élaboration des plans de mobilité d'entreprises**
- **La prime air-bois :** une aide au remplacement des anciens appareils de chauffage par des équipements plus performants et moins polluants
- **Des aides à la conversion des véhicules professionnels**
- **Le schéma vélo** pour une politique de pistes cyclables
- **Des offres de mobilités partagées** (autopartage, rézopouce, covoiturage)
- **Des conseils personnalisés** en Agence mobilité.

**Le chiffre : 15 000 litres, c'est le volume d'air quotidien dont a besoin un être humain.**

## Le top 3 des principaux pollueurs en Isère

**Véhicules :**
- **59 %** des oxydes d'azote.

**Chauffage individuel au bois :**
- **69 %** des particules fines PM 2,5
- **55 %** des particules fines PM10
- **42 %** des composés organiques volatiles.

**Industries :**
- **32 %** des composés organiques volatils
- **28 %** des oxydes d'azote.

*NB : L'ozone est un polluant secondaire résultant de la transformation chimique, sous l'effet du rayonnement solaire, de polluants primaires comme les oxydes d'azote et les composés organiques volatils*

## Info +

**Pour accéder aux données des stations de mesures de la qualité de l'air en Isère :**
https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/donnees/acces-par-station/15018

**Pour connaître les actions en faveur de la qualité de l'air menées par les citoyens ou organisations en Auvergne-Rhône-Alpes** https://www.airattitude.fr

**Le mot d'Olivier Althuser, conseiller municipal délégué à la transition écologique et la préservation de la biodiversité**

*« Agir ensemble pour améliorer la qualité de l'air est un enjeu de santé publique et un défi que nous devons relever au quotidien. Le Pays Voironnais agit à travers son Plan Climat Air Energie Territorial et des mesures incitatives. Voreppe agit par des actions de sensibilisation, le développement de mobilités partagées à travers l"autopartage ou rézopouce, le développement d'un schéma vélo. Chaque habitant doit aussi prendre sa part de responsabilité en rationalisant ses déplacements, en optant pour des modes de chauffage moins polluants, en respectant les interdictions de brûlage des végétaux, par exemple. C'est par un changement collectif de nos habitudes et de nos comportements que nous lutterons plus efficacement pour un air plus sain ».*

©Nathan BERNIER

# Danae Alban, pourquoi pas un jour en haut de l'affiche ?

**Jeune voreppine de 19 ans, étudiante en Arts du spectacle, passionnée et inspirée par la video et la photo depuis son enfance : il n'en fallait pas davantage pour retrouver Danae en compétition au récent festival Nikon du court-métrage. Retour sur une belle aventure qui préfigure les projets d'avenir de Danae.**

## Un mot sur votre parcours ?

*« J'ai suivi ma scolarité à Voreppe, le secondaire au collège André Malraux et au lycée Pierre Beghin. À partir de ces années-là, j'ai carrément décidé de m'orienter vers les Arts du spectacle. J'ai la chance d'appartenir à une famille de cinéphiles. Ma sœur est aussi passionnée que moi ».*

## Concourir au Festival Nikon, une belle expérience ?

*« Ce festival existe depuis 10 ans, ouvert aux professionnels et aux amateurs. Le thème 2021 était « le jeu ». Le challenge ? Réaliser un court-métrage d'une durée très précise de 2 mn 20 ! Après mon inscription, j'ai eu 6 semaines pour imaginer mon scénario et faire preuve d'originalité. Mon film s'appelle Deal. J'ai construit une histoire basée sur le jeu et le pari dans le sentiment amoureux ».*

## Et le tournage ?

*« Il me fallait trois personnages, un perchman et un cadreur. Mes amis étudiants comme moi en Arts du spectacle ont joué le jeu c'est le cas de le dire !*
*Sur 1 600 films en concours, 50 sont sélectionnés pour l'attribution d'une dizaine de prix, dont celui du public ».*

## Votre rêve ?

*« Trouver ma place dans le monde du cinéma, en particulier dans l'écriture de scénarios et la réalisation. Je suis motivée par les réactions de celles et ceux qui ont visionné mon film. Leurs retours très encourageants m'incitent à exploiter une version plus longue de l'histoire. J'ai aussi d'autres scénarios en cours d'écriture. Participer à ce concours était déjà une bonne expérience. Ce festival a été une première approche, je suis au début du chemin !».*

C'est tout le chemin qu'on lui souhaite de parcourir en écho à sa belle ambition, se faire un nom parmi les grands...

**http://www.festivalnikon.fr/video**

# Interco

## En bref

### Jetez-vous à l'eau et passez au lavage !

Lingettes, mouchoirs, cotons, essuie-tout, rouleaux de papier toilette, couches-culottes, protections féminines… les textiles sanitaires sont partout !
Ils envahissent les maisons et représentent plus de 13 % du total des ordures ménagères, soit plus de 26 kilos de déchets par an et par habitant sur le territoire.

Le Pays Voironnais vous propose des ateliers pour oublier le jetable et passer au lavable. Vous réduirez ainsi le poids de la poubelle, éviterez les produits chimiques pour votre santé et l'environnement, et ferez des économies !

**Le prochain atelier au site Écologique de La Buisse aura lieu mercredi 19 mai à 17 h 30**
**Gratuit, sur inscription à : zerodechet@paysvoironnais.com**

©Pays Voironnais Valerie Gaillard

## Baisse de 3,4 % de déchets grâce aux nouvelles consignes de tri

Depuis le 2 novembre, de nouvelles consignes de tri, marquées par la disparition du bac bleu, s'appliquent aux 31 communes du Pays Voironnais.

Désormais, le bac jaune accueille tous les emballages et papiers.
Les contenants en verre doivent toujours être déposés dans le conteneur à verre, sans être lavés.
Malgré les contraintes sanitaires, ce sont 33 542 foyers qui ont été sensibilisés aux nouvelles consignes par les équipes du Pays Voironnais. Ils ont également pu échanger leur bac jaune par un plus grand lorsque cela était nécessaire, obtenir si besoin un bac marron pour le tri des déchets alimentaires.
6 mois plus tard, et après quelques ajustements, le Pays Voironnais dresse un bilan plutôt positif :
**+ 47 %** de déchets alimentaires dans le bac marron,
**+ 22** % d'emballages et papiers dans le bac jaune,
**- 13 %** de déchets non recyclables dans le bac gris (noir, vert, ...)
Sur ces 3 flux, on constate également une baisse de 3,4 % de la production de déchets.
Si les résultats sont encourageants, il faut encore attendre quelques mois afin que les chiffres se stabilisent, le contexte de crise sanitaire ayant quelque peu changé nos habitudes de consommation et donc notre production de déchets (confinement, télétravail, fermeture des restaurants, ...).

**À savoir :**
**• Bac jaune trop petit ? Besoin d'un bac de tri ? Demandez-le gratuitement au 0 800 508 892**
**• Pour consulter les consignes de tri, vos jours de collecte en ligne : www.paysvoironnais.com rubrique déchets.**

## Analyse des besoins sociaux : participez aux ateliers

**Pour répondre au mieux aux besoins de la population, le Pays Voironnais lance un travail d'analyse des besoins sociaux auquel il vous est proposé de contribuer en participant aux ateliers de réflexion thématiques. Ce travail va permettre de :**

### 1 / Observer les grandes tendances d'évolution de la population
Quelles sont les caractéristiques du Pays Voironnais par rapport à d'autres territoires ?
Quelles questions cela pose-t-il en termes de besoins ?

### 2 / Partager largement les problématiques en croisant les regards des différents acteurs
Quelles sont les problématiques fortes rencontrées par les familles, les jeunes, les adultes et les personnes âgées du Pays Voironnais?
Qu'est-ce qui existe pour répondre à ces problématiques ?

### 3 / Comprendre ce qui manque sur le Pays Voironnais pour répondre aux besoins de la population
Quelles sont les attentes non satisfaites ? Qu'est-ce qu'il manque au niveau de l'offre de services ?

### 4 / Agir pour répondre aux besoins identifiés des habitants
Qu'est ce qui peut être mis en place pour répondre aux attentes ? Par qui cette offre de services peut-elle être portée ? Où, de quelles manières, et avec quels moyens ?

Votre avis intéresse le groupe de travail du Pays Voironnais afin de croiser les points de vue et partager les problématiques.

### Les ateliers thématiques proposés sont :
> **Vieillissement** : jeudi 20 mai de 14h30 à 16h30
> **Santé - santé mentale** : jeudi 27/05 de 14h30 à 16h30
> **Précarité – isolement** : lundi 7 juin de 14h30 à 16h30
> **Petite enfance (0-6 ans)** : jeudi 10 juin de 18h à 20h
> **Citoyenneté** : samedi 12 juin de 10h à 12h
> **Enfance – jeunesse (6-25 ans)** : mardi 15 juin de 18h à 20h

**Inscriptions par mail avant le 18 mai 2021 :**
**cias@paysvoironnais.com**
Les ateliers se dérouleront en visio conférence sur ZOOM (téléchargeable gratuitement sur pc, mac et smartphone).

**Contacts :**
**alexandra.bako@paysvoironnais.com**
**v.pugin@trajectoires-reflex.org**

# Le ferrandier de l'avenue Chapays

**Arpenter les rues d'une commune est souvent l'occasion d'un rendez-vous avec le passé et permet de découvrir des événements, des personnages, ainsi que leurs traditions. Faisons connaissance avec le Ferrandier de l'avenue Chapays, à droite en descendant, avant le feu tricolore. Une plaque (photo ci-dessus) nous le signale.**

**De qui s'agit-il ?** Sur cet extrait du cadastre napoléonien, "il" se situait sur la parcelle colorée en vert. Si le terme désigne une activité, serait-il un forgeron ? Ce mot n'est pas dans un simple dictionnaire ni dans une encyclopédie Larousse en 10 volumes des années 1970. Avant d'aller consulter l'incontournable Wikipédia, regardons l'encyclopédie Quillet de 1934 : cette activité existe et a même son féminin ! Le ferrandier (ière) est un ouvrier qui "ferre" le chanvre… certes on dit aussi "ferrer les chevaux".

**Mais pourquoi ce terme ici ?** La réponse est dans des documents d'Archives du XIXe siècle : le cadastre napoléonien et les recensements.
Ce lopin de terre appartenait à un peigneur de chanvre et le terme ferrandier est un mot ancien pour désigner cette profession. L'espace cultivé pouvait aussi s'appeler une chenevrière ou chenevière.
La culture du chanvre était courante entre 1750 et 1850 et, dans son Encyclopédie, Diderot écrivait : "*il n'est guère de fermes, de métairies, de domaines du Dauphiné où l'on ne cultive du chanvre : tout celui qu'on emploie dans ses fabriques de toiles est de son cru*"…

**Après la récolte, plusieurs étapes,** réalisées sur place, sont nécessaires avant que les fibres soient tissées pour fabriquer des toiles.

**- dans un bassin (le routoir),** la plante macérait pour en extraire la filasse. Un bassin est toujours présent, alimenté par une source dont l'eau provient des contreforts du Jura (c'est le massif de Rochebrune).

**- pour "ferrer" les tiges** assouplies lors de l'étape précédente, le ferrandier ou la ferrandière devait les broyer avec une sorte de chevalet surmonté d'un levier de bois en coinçant des fagots sur un fer obtus et…. voilà l'opération de ferrage terminée ( il y a bien une pièce en fer ! ) et le nom de l'immeuble s'explique ainsi.

**- enfin, le peigneur de chanvre effilait les fibres** avec un peigne, avant de les envoyer aux tisserands : en 1836, il y avait 17 artisans tisserands à Voreppe.

Voilà donc une dénomination d'immeuble qui a le mérite d'interpeller les passants tout en jetant un clin d'œil vers des traditions disparues au moment où le coton a remplacé le chanvre.

Renée Mermet

## À bicyclette...

Durant le mandat précédent, le Pays Voironnais a acté la mise en place d'un schéma vélo à l'échelle intercommunale et voté un budget annuel d'investissement conséquent pour sa réalisation.

Il place la liaison Voreppe-Centr'Alp comme prioritaire, avec la continuité cycle entre le parc Lefrançois et l'Arcade, l'aménagement du bas de l'avenue Chapays, une voie reliant le carrefour du monument à Centr'Alp par la rue des martyrs.

Toutefois, les aménagements financés par le Pays Voironnais ne font pas à eux seuls une politique de déplacements doux au sein de notre commune.

Il ne s'agit plus de ressortir du placard le Plan Local des Déplacements oublié depuis 2013, mais bien de remettre à plat, au vu de l'évolution de l'urbanisation, la cohérence globale des déplacements cycles et piétons.

Comment faciliter et sécuriser les déplacements doux à l'intérieur des quartiers, entre quartiers, pour rejoindre commerces, équipements municipaux, espaces de loisirs… ?

La réflexion sur la vitesse des voitures, qui semble vouloir être menée, ne peut être la réponse unique à ces questions. Se contenter d'une « ville à 30km/h », dont les espaces de circulation sont partagés sans besoin d'aménagements spécifiques, est une réponse facile mais ne dédouane pas de la nécessité d'aménagements spécifiques. Certaines liaisons sécurisées manquent et restent pourtant nécessaires (Centre Bourg-Chemin des termes, bas du Chevalon-Pignéguy, ...).

Une politique cohérente de déplacements, c'est favoriser les cheminements en termes d'usages et non uniquement réfléchir aux voiries.

Circuler à vélo reste souvent une gageure, comme passer de la voie cycle devant le Super U à la rue des Chevaliers (zig-zag entre les poteaux, virage à angle droit ; pas facile, et encore moins avec une remorque ou un tandem). Ou encore, éviter les bornes et potelets au centre des pistes cyclables, se faufiler entre des barrières mises en quinconce…

Ces usages se définissent jusqu'aux emplacements pertinents des accroche-vélos, aux abris vélos devant ou dans les équipements publics. Abris qui, pour les écoles, sont une demande des parents d'élèves, toujours non entendue.

En un mot, c'est se mettre à la place de l'utilisateur dans les aménagements et lui offrir des conditions sereines de déplacement.

C'est la réflexion qui doit être portée par la mairie. Réduire son action à uniquement ce que finance le Pays Voironnais n'est pas la marque d'une politique volontariste sur la mobilité.

**Le groupe VoreppeAvenir**
**http://VoreppeAvenir.fr**

## Le sport, plus qu'un loisir

Depuis plus d'un an nous devons nous adapter aux contraintes liées à la pandémie. Nous avons ainsi pu ainsi constater que l'activité physique est essentielle pour notre bien-être, notre équilibre. Les activités sportives ont été impactées, les consignes évoluant au gré des décisions sanitaires.

À ce jour, nos gymnases sont fermés, seules les activités en plein air sont autorisées sous conditions. Les fédérations sportives ont toutes annulé les compétitions.

Comment alors permettre l'activité physique et sportive ?

Les habitants ont pu découvrir les diverses possibilités de pratiques sur la commune : les sentiers de plaines et montagnes, fort bien entretenus par Corepha, permettent de randonner depuis le centre-ville. Le parc Lefrançois, l'espace sportif Pineguy ne désemplissent pas. Des espaces ouverts ont été proposés aux clubs sportifs pour des exercices de mise en forme, des mini-stages en dehors leurs pratiques habituelles d'intérieur.

Les clubs ont su réinventer les entraînements, et gardé le lien avec leurs adhérents. L'accent a été mis plutôt vers les plus jeunes mais les adultes ont aussi eu des occasions pour reprendre. La piscine propose des créneaux réservés au sport santé.

Ce besoin d'activités physiques a été plus important peut être pour compenser les stress et inquiétudes générés par la pandémie. Il faudra capitaliser sur cet engouement pour développer les pratiques sportives.

Forts de nos équipements et des associations sportives, nous pouvons faire progresser les sports sur Voreppe. De la pratique ludique à une finalité plus axée sur la compétition, de l'entretien individuel à vocation de santé ou bien par esprit d'équipe dans les sports collectifs, nous pouvons tous trouver des opportunités.

Notre équipe, en lien étroit avec l'Office Municipal des Sports et les pratiquants divers hors cadre associatif, est à l'écoute des besoins. Nous réfléchissons à un label ville « sportive et active » qui favoriserait le sport pour tous, à tous les âges. Ce serait aussi une reconnaissance pour tous les bénévoles qui s'impliquent pour le sport voreppin.

Malgré des contraintes de budget, nous avons choisi de maintenir les subventions aux clubs, proposé des investissements pour plus d'attractivité, notamment à la piscine.

Dommage que des comportements imbéciles et délictueux nous obligent à fermer des espaces tels que le city stade du Parc Lefrançois vandalisé.

Nous espérons vivement que les Voreppiades, grand moment sportif et convivial de Voreppe sera maintenu et permettra à tous de venir à la rencontre du sport et des sportifs.

**Vos élus de Vivons Voreppe 2020**

# Agenda

## Espace Rosa Parks
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

SENIORS + 60 ANS

## Côté seniors

Compte tenu de la situation sanitaire, les animations seniors sont à l'arrêt.
Mais promis, la rubrique seniors revient dès que possible !

## En bref

### Où se faire vacciner ?

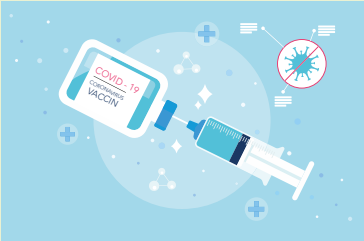


À ce jour, malgré les demandes du Maire auprès de l'Agence Régionale de Santé, Voreppe ne peut ouvrir de centre de vaccination contre le Covid19.

**En Isère, il existe actuellement 18 centres pour se faire vacciner :** Bourgoin-Jallieu / Eybens / Grenoble (3) / L'Isle d'Abeau / La Mure / La Tour du Pin / La Tronche / Le Versoud / Montalieu-Vercieu / Roussillon / St Etienne de Saint Geoirs / St Laurent du Pont / St Marcellin / Vienne / Villars de Lans / Voiron.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou directement via le site ***santé.fr*** qui vous propose la liste complète des centres de vaccination. Vous pouvez aussi vous faire vacciner chez votre médecin traitant, votre médecin du travail ou sur votre lieu de soin. Plus de 18 000 pharmacies sont également engagées dans la vaccination.

***Le fonctionnement de l'Espace Rosa Parks évolue en fonction de la situation sanitaire. Retrouver toutes les infos utiles sur Voreppe.fr, rubrique Au quotidien / Lien social / Espace Rosa Parks. Nous restons disponibles pour toute demande d'informations concernant nos activités. Téléphone : 04 76 50 61 25 Mail : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr***

MESURES COVID

- Quelle que soit la demande merci de ne pas vous déplacer sans nous avoir contacté avant.
- Entrée par l'entrée principale (sonnette).
- Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et désinfection de mains en entrant.

**ASL, atelier de français (en raison des contraintes sanitaires, les horaires seront aménagés).** Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. Gratuit. Pour tout renseignement, contacter l'espace Rosa Parks.

**Le Jardin des Coccinelles : les mercredis 5, 12, 19 et 26 mai de 14h à 16h30** – sur inscription – nombre de participants limité en raison de la situation sanitaire.
Vous souhaitez devenir jardinier(re) ? Entretenir un espace collectif ou individuel ? Venez découvrir le jardin des Coccinelles dans un cadre de partages de savoirs et de bons moments. Pour tout renseignement, contacter l'espace Rosa Parks.– Gratuit et ouvert à tous.

### *Les permanences régulières*

**La P'tite Planète, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) tous les jeudis de 8h30 à 11h30.** Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent (si besoin) soutien et accompagnement. Ouvert à tous. Entrée et temps de présence libres.

**Permanence psychologue (adulte ou en famille) : jeudi après-midi ou samedi matin sur place.** Cette permanence s'adresse à toute personne qui traverse une période compliquée, rencontre des difficultés (isolement, séparation, parentalité, conflit, chômage, dépression, deuil...), a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre… Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25. Gratuit et ouvert à tous.

**« Mon problème à moi »:** Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier…). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire. **Les lundis (matin) par téléphone. Sur rendez-vous ou sur place en cas de nécessité.** Renseignements et rendez-vous au 04 76 50 61 25.

**Parol'Ecoute Jeunes (13-21 ans) :** conflits familiaux, déprime, conduites à risque, une psychologue vous aide à mettre des mots sur la souffrance et l'inquiétude. **Les jeudis de 16h30 à 18h30.** Gratuit.
Prendre RDV au 04 76 65 65 61.

**Consultations juridiques : 1er et 3e lundi du mois, de 15h à 16h15 par téléphone.** Un avocat du Barreau de Grenoble vous conseille. Cette permanence vous permet d'obtenir une première information ou un conseil, de connaître vos droits, d'être écouté, conseillé et accompagné dans le règlement de conflits. Gratuit et ouvert à tous.
Prendre rendez-vous au 04 76 50 61 25.

**Permanence Mission Locale 2e et 4e lundi du mois de 14h à 17h sur place.** La Mission Locale (de la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan) propose un service de proximité (au centre social de Voreppe) pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un emploi et souhaitant être accompagnés. Elle propose également un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement ... Gratuit.
Prendre rendez-vous au 04 76 50 61 25.

## Médiathèque

**Sous réserve d'évolution de la situation sanitaire.**
**Toutes les animations sont sur inscription et limitées à 6 personnes maximum (adultes et enfants confondus)**
**Nous respectons les gestes barrières (masque obligatoire, distanciation entre les participants, désinfection des mains à l'entrée...)**

**Horaires à partir du mardi 30 mars :**
**Mardi : 15h-18h / Mercredi : 10h-12h/14h-18h45 /**
**Vendredi : 12h-18h45 / Samedi : 14h-18h**

### > Exposition

**Du mardi 4 au mardi 25 mai**, le contexte sanitaire nous permet d'accueillir à la médiathèque une exposition réalisée par les élèves de l'APF, "*L'eau dans tous ses états*".
Ce projet s'articule autour du thème de la Biennale D'art Contemporain de Lyon 2019 : "L'eau dans tous ses états".

Après la visite de l'exposition à Lyon, préparée en classe, les jeunes du groupe pré-insertion de l'IEM FP APF de Voreppe, ont travaillé avec Guy Poirat, plasticien, sur 6 séances à la création plastique de volumes sur ce thème de l'eau.

Cette exposition présente, à travers quelques-unes de leurs réalisations, leurs visions poético-humoristique de ce thème.
**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.**

### Horaires du CCAS

Le CCAS vous accueille :
Lundi de 8h30 à 12h
Mardi de 13h30 à 18h
Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

### Prochain Conseil municipal

**Jeudi 27 mai à 19h en mairie.**

**Suivez le conseil municipal en direct sur notre page facebook @VoreppeOfficiel ou en replay sur notre site internet www.voreppe.fr**

**Dès validation par la Préfecture, retrouvez les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/ Conseil municipal/**

### Prochain Conseil communautaire

**Mardi 25 mai (lieu et horaire à confirmer).**

**Le Centre médico-social du Département à Rosa Parks est actuellement fermé en raison des travaux sur le secteur de Bourg-vieux.**

> Les services proposés habituellement peuvent être obtenus auprès du centre médico-social de Voiron : 33, avenue François Mitterrand.
Tél. 04 57 04 00 80.

### Collecte des déchets

Vous pouvez consulter vos jours de collecte en ligne applicables au 1er mars sur *www.paysvoironnais.com /rubrique déchets / jours de collecte.*

# Carnet

Informations dont le service état civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leur famille.

## Décès

**Elio Mazzalovo**
**Jeanne Barbier Veuve Lafarge**
**André Thorand**

# Infos pratiques

## Permanences de vos élus

**Luc Rémond.** *Maire de Voreppe.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

**Anne Gérin.** *Adjointe chargée de la Culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

**Jérôme Gussy.** *Adjoint chargé de l'Éducation.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

**Christine Carrara.** *Adjointe chargée des Mobilités.*
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

**Olivier Goy.** *Adjoint chargé de l'Économie, des finances et de la commande publique.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

**Nadine Benvenuto.** *Adjointe chargée des Solidarités et de la petite enfance.* Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

**Jean-Louis Soubeyroux.**
*Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des nouvelles technologies.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

**Anne Platel.** *Adjointe chargée des Quartiers, du cadre de vie et de l'espace public.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

**Jean-Claude Delestre**
*Adjoint chargé des Sports.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

**Groupe opposition.** *Voreppe Avenir.*
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
http://VoreppeAvenir.fr
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

*Hôtel de Ville - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex*
*Horaires : Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.*
*Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 -12h - Fermée l'après-midi.*
*Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.*
*Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48*
*Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr - Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel*

### Numéros utiles

**Collecte ordure ménagère :**
0 800 508 892 (n° vert)

**Hôpital de Voiron :**
04 76 67 15 15

**Éclairage public :**
0 800 84 80 36 (n° vert)

**Objets trouvés :**
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

**Police municipale :**
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

**Services de l'eau du Pays Voironnais :**
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 20 20 (urgences)

**Urgence sécurité gaz**
0 800 47 33 33 (n° vert)

## Permanences et rdv en mairie

**Il est prudent de se faire confirmer que la permanence a bien lieu en téléphonant au 04 76 50 47 47.**

**Service urbanisme.**
Sans rdv les mardis de 13h30 à 18h.

**Consultation juridique**
**Attention, permanence transférée à l'Espace Rosa Parks.**
Permanence les 1er et 3ème lundis de 15h à 16h15.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 61 25.

**Consultance architecturale.**
Sur rdv. Tél. 04 76 50 47 52.

**Sécurité sociale.**
La permanence d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie est assurée les lundis uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous doivent être pris par les assurés via leur compte Ameli ou en composant le 3646.

**Point autonomie.**
Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

**Adéquation.**
2e et 4e vendredis de 9h à 12h au CCAS. Sans rdv.

**Mission locale de la maison de l'emploi du Pays Voironnais**
**Attention, permanence transférée à l'Espace Rosa Parks.**
2e et 4e lundis de 14h à 17h.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 61 25.

**Écrivain public.**
Sur rdv auprès du CCAS.
Tél. 04 76 50 81 26.

**ADPAH.**
Mardis de 14h à 17h au CCAS
Sans rdv.

### équipements municipaux

**Centre communal d'action sociale (CCAS) :**
04 76 50 81 26

**Cinéma Art et plaisirs :**
04 76 50 02 09

**Crèche municipale :**
04 76 50 87 87

**École de musique :**
04 76 50 81 84

**Espace Rosa Parks :**
04 76 50 61 25

**Ludothèque :**
04 76 50 36 14

**Médiathèque :**
04 76 56 63 11

**Piscine :**
04 76 50 03 38

# L'écho des associations

## Les prochains numéros...

**Juin : sortie mardi 1er juin. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 12 mai.**

**Juillet-août : sortie mardi 6 juillet. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 16 juin.**

**Attention** : vos **annonces** devront être **adressées uniquement par courriel à :**
*communication@ville-voreppe.fr*
en précisant en objet : Écho des associations et **en respectant la date limite d'envoi indiquée.**

**Aucune autre forme de demande** (courrier, téléphone,...) **ne sera prise en compte.**

## Club Entraide et Loisirs

A la date de rédaction de ce texte, nous sommes toujours en confinement et, à part la rando en petits groupes sous conditions très strictes, les activités du Club Entraide et Loisirs sont toujours au point mort !

Les conditions d'organisation des randonnées pédestres sont devenues encore plus strictes depuis le début d'avril : maintenant, nos sorties sont limitées dans un rayon de 10km au vol d'oiseau autour de notre résidence principale mais les accompagnateurs peuvent toujours emmener un maximum de cinq adhérents pour des sorties. Le système mis en place depuis le 18 février 2021 semble convenir à une bonne partie des personnes inscrites à la rando. Jusqu'à la mi-avril nous avons eu entre 30 et 35 personnes inscrites les jeudis après-midi. Donc, n'hésitez pas, vous pouvez vous inscrire à ces sorties sans crainte. L'activité Randonnée du Club n'organise pas de covoiturage mais laisse le choix aux participants de le faire le cas échéant. Le rendez-vous pour la randonnée est donné au parking de l'Arcade (entre 13h et 13h30 selon le point de départ et l'itinéraire proposée). Monique Berger, responsable de l'activité randonnée, est à votre disposition si vous avez des questions, ou voulez vous inscrire.
Mail : inscriptionsortierando@sfr.fr
ou Tél : 07 82 90 86 49.

### Séjour rando à Gilette

En fin de compte, le Centre de Vacances de l'ULVF à Gilette n'a pas pu ouvrir ses portes pour les vacances de Pâques en raison des nouvelles conditions de confinement imposées par le gouvernement mais leurs responsables restent optimistes pour notre séjour du 14 au 19 juin prochain. Merci à toutes les personnes qui ont réglé leur dernier acompte. Sachez que, si par malheur, le centre de vacances ne pouvait pas nous accueillir le 14 juin prochain, toutes les personnes inscrites recevraient le remboursement intégral de tous leurs paiements.

### Cours de gymnastique à l'extérieur

Maintenant que la météo devait devenir plus clémente, nous étudions la possibilité d'organiser nos cours de gymnastique à l'extérieur de l'Ensemble Sportif Pigneguy. Ces cours pourraient débuter au début mai. La Mairie a donné son feu vert et notre animatrice, Nathalie, se prépare. Une confirmation sera envoyée d'ici le début mai 2021 à toutes les personnes inscrites à notre activité gymnastique. Pour toutes les autres activités du club actuellement en suspens, nous vous tiendrons au courant dès que nous recevons des nouvelles de la Municipalité.

À très bientôt

La Présidence Collégiale, Tél 07 67 68 90 29.

## ADMR : Association du Service à Domicile

Vous accompagne dans les actes quotidiens de la vie :
- Ménage, entretien du linge, repassage, aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts.
- Téléassistance, transport accompagné,
- Garde d'enfants.

Le bureau situé 156 Grande Rue à Voreppe, est ouvert au public les : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, et les mardi et jeudi de 14h à 17h, dans le strict respect des mesures barrières demandées par le Gouvernement, à savoir : - une seule personne à la fois dans le bureau - port du masque obligatoire.

**Un accueil téléphonique est assuré tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**
**Tel : 04 76 27 17 41.**
**Courriel : admrvoup@fede38.admr.org**
**Site internet : www.admr.org**

# L'écho des associations

## La Chouette échoppe

L'association La Chouette échoppe, dont l'objectif est de coopérer pour consommer sain et responsable, reste ouverte malgré les restrictions sanitaires.
Pour rappel, son objectif est de promouvoir une alimentation saine et de qualité accessible à tous, dans une démarche éco-responsable, avec le développement d'une agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement.
Elle est ouverte à tous, et regroupe des membres de tout le pays voironnais jusqu'à Grenoble.
Les horaires d'ouverture de l'épicerie (située 557 avenue Henri Chapays à Voreppe) sont les suivants :
**- Mercredi de 16h - 17h45**
**- Samedi de 9h-12h**
Les chouettes adhérents vous accueillent pour tout renseignement ou adhésion lors des horaires d'ouverture de l'épicerie.
**Vous pourrez aussi découvrir l'association lors des portes ouvertes, le samedi 5 juin.**
**...Et n'hésitez pas à vous rendre sur https://chouette-echoppe.fr pour plus d'information !**

## Corepha

André Thorand nous a quittés début avril. Adhérent de la première heure à Corepha, il a créé en 2003 et animé jusqu'à ces derniers temps la commission généalogie de Corepha. C'est son adjoint, Jean-Pierre Gras, qui animera désormais seul les ateliers généalogie dès que les conditions sanitaires le permettront.
D'autre part, la commission sentiers continue de s'activer pour entretenir les sentiers et la commission histoire aborde la dernière étape de la réalisation de ses deux ouvrages "Halte là! Voreppe, juin 1940" et "Voreppe, Sentinelle des Alpes" et prépare les animations de ses 50 ans (et.... une poussière !) pour le mois de septembre en espérant que nous pourrons enfin tous nous retrouver en présentiel.
En attendant, pensez à souscrire pour nos deux ouvrages (bons de souscriptions disponibles à Corepha, sur notre site internet et à la médiathèque. "Halte là!": 14 € (15 € après le 1er juin), "Voreppe, Sentinelle des Alpes": 20 € (25 € après le 1er septembre).
En attendant, prenez bien soin de vous.
**Adresses postales :**
**Corepha - 25 chemin des Buissières 38340 Voreppe**
**Corepha - mairie de Voreppe 1 place Charles de Gaulle. CS-40147-38340 Voreppe.**
**Tel : 04 76 50 26 71.**
**e.mail : corepha@orange.fr**
**Site internet : www.Corepha.fr**

## Gymnastique volontaire

Comme nous l'avons indiqué dans le dernier numéro du Voreppe émoi, les différentes activités en plein air dans l'espace Pigneguy continuent, malgré les incertitudes de la période que nous vivons actuellement. Ces activités que de nombreux adhérents découvrent, suite à l'impossibilité de faire des cours en salle, rencontre un réel succès.
Si vous désirez faire l'essai d'une activité, vous pouvez vous présenter sur le lieu du cours et participer.
Des séances en » visio » sont proposées aussi aux adhérents.
Il en est de même pour les randonnées pédestres, organisées par groupes de 6 personnes, en respectant bien sûr les règles sanitaires en vigueur.
Notons que depuis le 3 avril, ces règles se sont durcies en fixant un cercle de 10 km de rayon autour de son domicile dans lequel nous pouvons pratiquer nos activités pour une durée de 4 semaines. Nous espérons que cela ne pénalisera pas trop nos adhérents qui pourraient habiter en dehors de ce cercle.
Toute la nouvelle équipe est disponible pour vous renseigner. Elle vous informera des nouvelles dispositions prises selon l'évolution des directives sanitaires.
Prenez soin de vous !

**Pour toute information relative à la vie de notre association et à nos activités, vous pouvez rendre sur le site internet de la GV :**
**https://www.gv-voreppe.com**

## AEM

L'Association AEM organise un week-end : « *Réapprivoiser le Sommeil (et alléger le stress quotidien)* »,
**les 28-29 mai, ou 29-30 mai.**
**Informations complémentaires**
**et inscriptions au 06 88 17 05 95.**
Téléchargement sur joelle-zammit.fr(rubrique ateliers Feldenkrais). Actuellement, séances en Visio (par Zoom).
Possibilité d'essayer une séance hebdomadaire gratuitement, dès reprise des cours....

**Contacts : Roland Zammit :06 83 47 91 95**
**ou roland.zammit@wanadoo.fr**

## Karaté - Self défense

Les adhérents du SKC ont pu reprendre les cours de karaté et de self-défense en extérieur dans le respect des consignes sanitaires.
Nous savons qu'un grand nombre de sportifs n'ont pas eu cette chance avec leurs activités.
C'est pour cela que nous vous proposons de nous rejoindre et de pratiquer le karaté dans une ambiance conviviale. Les cours ont lieu devant le gymnase E.Pigneguy au soleil ou sous abri lorsque le temps est moins clément.
En manque d'activités ou simplement une envie de tester le karaté : rejoignez-nous !
**Nous vous proposons des séances enfants et adultes à 2€/séance sur le dernier trimestre.**
**Plus d'informations : skcvoreppe@gmail.com / Guillaume au 06 27 18 50 45 (entre 18h30 et 20h30).**

## Les Foulées de Voreppe

Le Voreppe Basket Club est à l'ouvrage avec ses partenaires pour vous proposer Les Foulées de Voreppe édition 2021 !

Cet événement majeur du club devient un rendez-vous incontournable sur la commune pour toutes celles et ceux qui aiment le sport, la convivialité et la bonne humeur !

Après l'annulation de l'édition 2020, toute l'équipe se mobilise pour vous proposer une version 2021 à la carte avec un Trail : "La Chalaisienne" et ses 21KM pour 1100m de dénivelé positif ; les traditionnels parcours de 10KM, 5KM et 3KM qui feront le bonheur de tous !

**Pour que la réussite soit au rendez-vous, nous avons besoin de bénévoles, alors, si vous souhaitez participer, faites vous connaître par mail fouleesvoreppe@gmail.com**

En cas d'annulation, le montant de l'inscription sera remboursé (hors 3€ de frais bancaires).

**Date de report possible au 3 octobre 2021 (à confirmer).**

**(Manifestation organisée sous réserve des directives sanitaires en place au moment de l'événement).**

## Le cinéma le Cap revient dès que possible !

**La durée de validité des abonnements en cours sera prolongée en compensation de la fermeture du cinéma**

## Désormais le Cap a sa page facebook ! @CinemaLeCapVoreppe

*Voreppe émoi mai 2021 N°173. Directeur de la publication : Luc Rémond. Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.*
*Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques.*
*Crédits photos : Ville de Voreppe, Le Dauphiné Libéré, Freepik.com*
*Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.*
*Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr*
*Imprimé par Press Vercors en 4 600 exemplaires sur papier PEFC, avec des encres végétales.*

VILLE DE Voreppe